

ESTEZARGUES

Lettre de saison



Printemps 2015





Lettre de saison Estézargues— Printemps 2015



L'édito du maire



Si le printemps apporte le renouveau dans la nature, nous ressentons également son influence dans la vie communale ! Pour nous, le Printemps c'est d'abord le nouveau Budget Prévisionnel !

Pour la 5^{ème} année consécutive, le Conseil Municipal a choisi de ne pas augmenter les impôts locaux. Cela n'a pas été une décision évidente car comme vous le savez, les dotations de l'Etat baissent chaque année alors que les charges augmentent.

Comme toutes les communes, Estézargues doit proposer avant le 27 septembre 2015 un agenda de mise en accessibilité de ses bâtiments communaux à réaliser sur une période de six ans .

Nous allons donc réfléchir à la programmation des travaux sur les six prochaines années, ceci risque de mettre à mal cette politique de stabilité des taux d'imposition même si celle-ci restera notre objectif. Dans les projets figure bien entendu la construction d'une nouvelle salle polyvalente. Nous sommes conscients que la nôtre arrive à ses limites mais nous connaissons également les limites de nos capacités financières. Le déplacement des services techniques, la création d'un restaurant scolaire, d'une éventuelle classe supplémentaire, le renouvellement de l'assainissement, les projets ne manquent pas dont certains sont des obligations ... et les dotations de l'état se réduisent comme peau de chagrin ... Nous évaluerons les priorités.

Le printemps, c'est aussi pour nos trois agents la reprise des travaux d'extérieur et le travail ne manque pas ! Vous trouverez les photos des travaux qu'ils réalisent en page 3 de la Lettre. Parmi ces travaux, les plantations de la piste douce qui vont clore ce gros chantier de la RD 235 sont en cours. Elles ont été réalisées pour moitié avec les plantes mises à disposition gratuitement par la pépinière Départementale du Conseil Général. Nous ferons un bilan financier de tous les travaux réalisés dans la Lettre d'été, lorsque toutes les subventions seront versées.

Dans un tout autre domaine, je tiens à remercier Monsieur Nicolas Faivre, Estézarguais depuis quelques années, professeur d'EPS au collège de Rochefort et Formateur « premiers secours » qui a proposé de former gracieusement à l'utilisation du défibrillateur, les agents communaux, les présidents des associations, deux personnels de la crèche et les élus.

Vous trouverez ci-dessous un article sur l'exploit sportif de six de nos concitoyens, qui se sont lancés comme défi de participer au marathon de Paris. Une belle aventure sportive qui ne manquait pas d'ambition ! Etant sur place, ce fût pour moi un plaisir de les retrouver pour le retrait des dossards et de leur apporter les encouragements de la commune. Félicitations à eux tous pour ce projet mené à son terme et de belle manière ! La seule ombre au tableau fût l'absence du 7^{ème} marathonien, Laurent Martinez qui s'était entraîné avec eux tout l'hiver. L'incendie du domicile familial quelques jours avant le départ ne lui a pas permis d'accompagner ses collègues mais il était dans leurs pensées à tous.

L'aide magnifique que vous avez été nombreux à apporter à Laurent et Sabrina après l'incendie leur a permis de surmonter l'épreuve. C'est cet « esprit village » que nous apprécions à Estézargues et qu'il faut cultiver, c'est notre force !

Je vous souhaite à toutes et tous un printemps solidaire et joyeux !

Martine Laguérie



6 coureurs du Marathon de Paris

Marc Crocitti, Brice Barrot, Alexandre Médina, Nicolas Faivre, Jean-Laurent Granier et Sébastien Chastel ont participé pour la première fois au Marathon de Paris.

Une course mythique mais aussi une aventure humaine qui implique persévérance et dépassement de soi.

Félicitations !

(voir article en page 7)

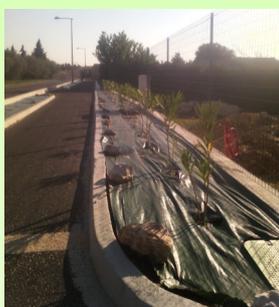
Les informations communales



TRAVAUX SUR LA RD 235

L'aménagement de la piste douce est bientôt terminé. Les panneaux sont en place et les marquages de sécurité sont faits. La signalisation au sol de la zone partagée sera peinte prochainement par les employés communaux. Ces derniers s'occupent actuellement des plantations, du fleurissement des abords de la piste et de la mise en place de l'arrosage.

Il est rappelé que le stationnement est **interdit** sur la piste afin de ne pas gêner les nombreux piétons et cyclistes qui l'empruntent quotidiennement.



REFECTION DE VOIRIE

Au cours des derniers mois, les employés communaux ont réalisé en régie plusieurs travaux de réfection dans le village.



1



2



3

Photos 1 et 2 : La partie haute de la Carrièrette du Clocher devenait impraticable, nos agents l'ont reprise en béton désactivé.

Photo 3 : La place du Bicentenaire s'effondrait autour du Tilleul planté pour la commémoration en 1989, nos agents ont repris l'enrobé et rectifié l'écoulement des eaux pluviales pour éviter que le phénomène ne se reproduise.

Les informations communales

INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE

Les parents qui souhaitent scolariser leur enfant pour l'année scolaire 2015/2016 à l'école maternelle sont invités à se présenter en mairie pour remplir leur demande. Ils devront être munis :

- | | |
|---------------------|----------------------------|
| ⇒ Livret de famille | ⇒ Justificatif de domicile |
| ⇒ Carnet de santé | ⇒ Certificat de radiation |



UN DEFIBRILLATEUR EST INSTALLE A LA PORTE DE LA MAIRIE

Deux sessions de formation ont été organisées pour les présidents des associations, les employés communaux et des élus.



Une vidéo de démonstration est en ligne sur le site communal www.mairie-estezargues.fr

RAPPEL



Pour éviter les nuisances et conformément au Code Rural, il est rappelé aux habitants qu'il est **interdit de nourrir les animaux errants sous peine de contravention.**

Le fait de nourrir ces animaux augmente leur prolifération et cause des nuisances au voisinage en termes d'odeur, de bruit, de détérioration et d'hygiène.

Depuis le 1er janvier 2015, les mairies ont l'obligation de stériliser les chats errants. Il en coûtera 80 € par animal au budget communal.



Certaines rues du village sont souillées par de nombreuses déjections canines ainsi que le Jardin du Forgeron de la Paix.

Il est encore une fois rappelé que pour le bien-être de tous, des enfants comme des adultes, les chiens doivent faire leurs besoins dans les caniveaux et que leurs crottes doivent être ramassées.

La vie dans notre village est agréable et il est dommage que de telles nuisances soient constatées.

VOTRE CHIEN NE SAIT PAS LE FAIRE?



AIDEZ-LE A ETRE PROPRE!

Les informations communales

CENTRE AERE « LE ROBINIER »

Ouvert du **lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet**, quatre animatrices accueilleront vos enfants (4 à 11 ans) de 7H30 à 18h30.

Comme chaque année, le Centre aéré « Le Robinier » proposera un mini-camp de trois jours pour les enfants de 6 à 11 ans. Les enfants bénéficieront de multiples activités dans un cadre « Nature ». Comme les années précédentes, le centre reste ouvert pendant ces trois jours pour accueillir les enfants qui ne partent pas au mini-camp.

Le planning des activités est en cours de préparation. Il vous sera distribué prochainement et sera mis en ligne sur le site de la commune en même temps que le règlement intérieur : www.mairie-estezargues.fr. Un extrait de ce règlement a été distribué par l'intermédiaire de l'école.

Tout sera fait pour que chacun reparte avec l'envie de revenir l'année prochaine.
L'équipe d'animation

ECOLE « LE ROBINIER » ET LES NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES REMERCIEMENTS à Monsieur Hubert FRICHET



Les enfants de l'école remercient Monsieur Hubert Frichet pour la fabrication du nouveau théâtre de marionnettes. Ce théâtre est utilisé en classe et pour les Nouvelles Activités Péricolaires.

Il a été peint et décoré dans le cadre de ces activités.



PROJET ERIDAN

La Préfecture du Gard, par son courrier en date du 12 mars 2015, a demandé à la commune d'ESTEZARGUES de procéder à la mise à jour de son plan d'occupation des sols, en intégrant les zones de servitude pour la construction et l'exploitation de la canalisation de transport de gaz entre SAINT MARTIN DE CRAU et SAINT AVIT, nommée ERIDAN.

La commune d'ESTEZARGUES s'est toujours opposée au projet ERIDAN, dès lors que celui-ci est de nature à porter atteinte au développement communal, à la sécurité des riverains et à l'économie viticole locale. Elle a d'ailleurs engagé une procédure contentieuse devant le Tribunal Administratif de Grenoble pour demander l'annulation totale du projet ERIDAN et du tracé retenu.

Le Conseil Municipal a donc voté à l'unanimité le refus de la mise à jour de son plan d'occupation des sols, dans l'attente du jugement à venir du tribunal administratif .

Les informations communales



Un deuxième passage de ramassage des poubelles vertes est programmé tous les mardis matin à partir du **1er juin 2015**.



COMPOST



A noter que du compost est disponible route de l'ancienne décharge, juste après le pont de la Rascasse. Ce compost, mis à disposition des habitants doit être utilisé de préférence au printemps et à l'automne avec un dosage bien particulier en fonction des végétaux :

particulier en fonction des végétaux :

- *Pour les arbres et les arbustes : 5 à 30 l/m² à la plantation et 1 à 2 l/m² en entretien
- *Pour le gazon : 10 à 20 l/m² à la plantation et 2 à 5 l/m² en entretien
- *Pour les massifs floraux : 10 à 20 l/m² à la mise en place
- *Pour les jardinières : 1/3 en volume
- *Pour les jardins potagers : 2 à 5 l/m²

DEBROUSSAILLEMENT

Débroussailler est une obligation légale.

Propriétaire ou ayant droit d'un terrain bâti, situé à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des espaces naturels combustibles, vous êtes concerné par le débroussaillage, indispensable à la non-propagation du feu.

Si votre propriété (terrain nu ou construction) se trouve :

- en zone urbaine, vous devez débroussailler l'intégralité de votre parcelle ;
- en zone non-urbaine, vous devez débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour de vos constructions.

EMPLOI DU FEU

L'emploi du feu, à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des espaces naturels combustibles, est réglementé par l'arrêté préfectoral en vigueur.

Si vous êtes propriétaire, ou occupant de ces terrains du chef de leur propriétaire :

- Vous pouvez allumer un feu toute l'année dans des foyers spécialement aménagés attenants aux habitations (barbecues),
- En revanche, il vous est interdit de fumer, porter ou allumer du feu,
 - ◆ du 15 juin au 15 septembre,
 - ◆ en période de sécheresse (temps sec depuis plus de deux semaines avec vent fréquent),
 - ◆ au-delà de ces périodes, en cas de risque exceptionnel déterminé par arrêté préfectoral.

Si vous n'êtes ni propriétaire, ni ayant droit, tout emploi du feu vous est interdit toute l'année.

Les informations communales

FELICITATIONS A NOTRE OLEICULTEUR ET A NOS VIGNERONS!

Huile d'olive
Gilles GRANIER
Domaine de Pierredon

Concours Agricole de Paris

Médaille d'Or variété Bouteillan,
Médaille d'Or pour la Picholine ,
AOP de Nîmes

Concours Nyons des Huiles en AOP :

Médaille d'or pour la Picholine AOP de Nîmes.

VINS
Cave des Vignerons

Concours Agricole de Paris

Médaille d'Or

*Domaine de Périllière TERRA VITIS
CDR Village Signargues AOC Rouge 2014

*Domaine de Sarrelon
CDR AOC Rouge 2014 BIO

Médaille d'Argent

*Domaine des Bacchantes
CDR Rouge AOC 2014 BIO

*Domaine des Fées
CDR Rouge AOC 2014 BIO

ESTEZARGUES EN FORCE AU MARATHON DE PARIS

Le 12 avril dernier avait lieu le Marathon de Paris. Se classant 2ème au plus grand nombre de participants au monde, cette course mythique propose un magnifique parcours au départ des Champs Élysées vers les plus beaux monuments de Paris.

Courant ensemble depuis 2 ans, Marc Crocitti, Brice Barrot, Alexandre Médina, Nicolas Faivre, Laurent Martinez, Jean-Laurent Granier et Sébastien Chastel se sont lancés le défi de participer à cette course. Davantage habitués au sentier de garrigue, il a fallu suivre une préparation spécifique pour tenir la distance sur 42,195 km. C'est donc dès mi-janvier après le trail d'Estézargues que nous avons attaqué un programme personnalisé par notre « coach » Nicolas sur 12 semaines à raison de 3 à 4 sorties par semaine. La période hivernale n'était pas la plus propice mais nous avons réussi à nous motiver les uns et les autres pour aller jusqu'au bout malgré le vent et le froid.

Le 12 avril, c'est donc fin prêts que nous sommes rentrés dans les sas de départ supportés par nos épouses et encouragés par Madame Le Maire.

Le marathon n'a rien d'une promenade de santé et les derniers kilomètres ont été difficiles pour tout le monde mais au final on comptait autant de finishers que de partants avec des chronos allant de 3h05 à 4h06 !

Voilà donc un bel objectif atteint et une expérience qui aura renforcé notre équipe pour aborder d'autres défis.

LES ASSOCIATIONS

La crèche Galopins, Galopines



Quelques nouvelles des "Galopins-Galopines".....

Depuis le début d'année, quelques mouvements dans l'équipe avec le départ de Noémie Léonard, gestionnaire et remplacée par Annie SIMON. Départ de Laura Costa, aide éducatrice, en fin de contrat et remplacée par Laura Maillet.

La crèche s'est associée à l'école pour la préparation du Carmantran "le loup" pour le Carnaval et pour le défilé dans les rues du village.



Les

galo-



pins-

galopines participent à la vie du village en étant accueillis tous les 15 jours par Solange à la bibliothèque, en allant acheter le pain sur le marché le jeudi.

Pour finir l'année, une fête est prévue le 1er juillet...

La structure prend ses congés du 31 juillet au soir au lundi 24 août inclus.





A.P.E. LE ROBINIER

Les amandiers sont en fleurs, c'est le renouveau de la nature. L'APE n'a pas cessé ses activités pendant les mois d'hiver, en effet le **Loto du 25 janvier**, avec plus de 120 personnes (comment ferons nous à l'avenir pour accueillir dignement tous les participants si nous ne réfléchissons pas à la création d'un lieu pour tous ? - fin de la parenthèse ! -) a rapporté un bénéfice de 1700€. Il n'y avait pas assez de mains pour porter tous les lots!



Chandeleur avant l'heure, **les crêpes écoulées le 5 février** ont permis un bénéfice de 112,50€ malgré un vent et un froid terrible. La vente a dû être organisée à l'intérieur de l'école.

Le grand nettoyage de printemps a permis dans nos maisons de redécouvrir des trésors enfouis, afin de se déguiser lors de notre **carnaval du 20 mars** dernier, où les enfants de la crèche et de l'école défilent traditionnellement ensemble, en chantant et en faisant voler des confettis multicolores.

L'APE a financé du matériel de gym d'une valeur de 2 900 € pour nos athlètes en herbe.

Le 2 avril, une vente de crêpes sous le soleil nous a permis de récolter 135 € de bénéfices.

Le 11 mai, une restitution des chants avec l'intervenant musique aura lieu dans l'école.

Cette année verra s'organiser la première édition de LA BOUM (sans Sophie Marceau ni Pierre Cosso !) mais l'association réfléchit aux modalités pour que la fête soit parfaite ! Probablement le 29 mai vers 19h.

Le 7 juin, notez d'ores et déjà notre prochaine édition du vide-grenier Estézarguais, c'est toujours un grand moment convivial ! Nous vous dirons comment vous inscrire très prochainement.

Enfin, le samedi 27 juin, c'est la KERMESSE ! Du matin au soir le village sera animé par toutes les surprises et les enfants et familles présentes !

Merci aux élèves, équipe enseignante, parents, amis et bénévoles pour votre participation à l'APE.

Morgane Puiroux, secrétaire

Comité des Fêtes « Lou Pelaou »

Le Comité Lou Pelaou, remercie les habitants pour leur participation à notre soirée "choucroute"! Nous vous donnons rendez-vous à la fête du village qui aura lieu les 18 et 19 juillet avec le programme dans le prochain numéro de la lettre de saison. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour la course de caisses à savon au 06.26.46.20.40 (flyer joint dans la présente Lettre de Saison). Nous vous souhaitons un bon printemps. Le Comité des fêtes d'Estézargues !



GYM TONIQUE

Le printemps est revenu. Voici venu le temps de ressortir « les jupettes » et autres habits de saison. Alors pour entretenir votre ligne, l'association GYM TONIQUE propose un **stage sportif** se déroulant sur la journée du : **SAMEDI 30 MAI 2015 de 9H00 à 19H30.**

Vous trouverez, dans cette lettre de saison, le programme, les tarifs et le coupon d'inscription à retourner dans la boîte aux lettres de la mairie. Le stage est bien sûr ouvert à tous et toutes (adhérents ou non adhérents). L'après-midi est consacrée à une randonnée de 15 à 20 km sur le secteur Sernhac, Collias.... Le parcours définitif sera choisi par Anne, notre animatrice sportive.

ATTENTION, les places sont limitées pour certaines activités !! Alors pensez à réserver rapidement.....

A compter du 1^{er} mai, nous informons nos adhérentes que les cours du jeudi matin sont annulés faute d'un nombre suffisant de membres présents.

A noter également dans vos agendas, le spectacle de fin d'année préparé avec les enfants et mis en scène par Nadège. Il se déroulera le **vendredi 12 juin** à la salle des fêtes de SAZE.

Venez nombreux applaudir les enfants qui préparent ce spectacle depuis plusieurs mois.

Le bureau finira par son Assemblée Générale et son apéritif de fin d'année le **mardi 23 juin.**

Le bureau





Société de chasse « La Diane »

Le bureau remercie toute les personnes qui ont participé à notre loto ainsi qu'à notre repas. Ce fut un réel succès .

Il est prévu 4 journées de travail :

- dimanche 3 mai, samedi 9 mai,
- dimanche 24 mai, samedi 30 mai.

Rappel : Deux de ces journées sont obligatoires. Le rendez vous est à 6 h 30 sur la Place de la Mairie. Pensez à prendre vos outils .

En dehors de toute ces 4 journées, si vous avez du temps de libre, vous pouvez toujours remplir les abreuvoirs ou distribuer de la nourriture à notre gibier .

Merci , le bureau

COMMUNIQUE DE PRESSE



Nîmes, le mardi 28 avril 2015

Titres d'identité

Renouvellement de carte d'identité ou de passeport : n'attendez pas l'été !

A l'approche des examens de fin d'année scolaire et des vacances, de nombreuses personnes souhaitent faire renouveler la carte d'identité ou le passeport.

Renouvelez vos titres dès maintenant pour limiter les délais d'obtention !

Pour éviter que l'afflux de demandes n'entraîne des délais d'attente incompatibles avec les dates d'examens ou de voyages, le ministère de l'intérieur incite le public à prendre dès à présent ses dispositions :

- en vérifiant les dates d'expiration de la carte d'identité et du passeport ;
- en les faisant renouveler dès maintenant, si nécessaire :
 - à la mairie du domicile pour une demande de carte nationale d'identité ;
 - dans l'une des mairies équipées d'une station biométrique pour une demande de passeport.



Contacts presse Préfet du Gard :

Ronald Passet
04 66 36 40 18 ou 06 30 19 90 50
Maéva Emsellem
04 66 36 40 52 ou 06 30 19 04 81



Les informations inter-communales



RECHERCHE D'EMPLOI : NE RESTEZ PAS ISOLÉ

Le Relais emploi est interface avec les Partenaires de l'emploi comme Pôle Emploi ou la Mission Locale Jeune.

Le Relais emploi est également à la disposition des employeurs du territoire tant pour les aider dans leur recherche de candidat que pour les informer des contrats aidés dont ils peuvent bénéficier.

Virginie BERTHEAU vous reçoit à l'antenne du Relais Emploi à Aramon du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Maison de la Solidarité et de l'Emploi avenue Saint Martin - Aramon - Tél. 04.66.57.11.66

emploi-aramon@cc-pontdugard.fr

ASSOCIATION A.R.E

Inscrit ou non comme demandeur d'emploi, en activité ou pas, quand on cherche du travail on a souvent besoin d'un appui supplémentaire. Venez participer et chercher avec l'équipe de l'association Appui Ressources Emploi (A.R.E). Des réunions sont organisées tous les lundis matin à Saze et à Villeneuve les Avignon. Pour tout savoir et obtenir un rendez-vous, écrivez à are.emploi@laposte.fr ou au 3 chemin des Clauzets à Saze (30650).

L'association recherche aussi des animateurs bénévoles. Pas de compétences spéciales, juste du temps, l'envie d'agir et l'habitude de travailler en équipe.



Ce service est destiné aux personnes âgées de plus de 70 ans et/ou en difficulté sociale (demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA...) pour des déplacements illimités domicile-services, santé et loisirs à l'intérieur du territoire la Communauté.

A l'extérieur, à raison de deux trajets aller/retour par mois et par usager et uniquement vers les services de santé et administratifs.

Le tarif d'un aller simple est de 1,50€/personne

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS AUPRES DE LA MAIRIE

Les réservations se font ensuite 48 heures à l'avance auprès de la Communauté de Communes du Pont du Gard au 04.66.37.65.82

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00

Le samedi matin de 8h30 à 12h00

Le Pont du Gard illumine 2015 à travers une programmation culturelle exceptionnelle !

site du
**PONT
DU GARD**



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Pont du Gard
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 1985

Grand Sud
DE FRANCE

CIRQUE AU PONT

30 avril - 1^{er} et 2 mai

Sous un Dôme-théâtre aux murs gonflables, un spectacle clownesque mêlant acrobaties au sol et numéros aériens originaux : **DOMUS**.

Entre théâtre et illusion, l'ambiance créée par les artistes de la Cie Kaiopoli est à la "New Keaton".

Production Verrerie d'Alès PNCLR et co-organisation ATP d'Uzès et de l'Uzège et le Pont du Gard.



LES FÉÉRIES DU PONT - SPÉCIAL ANNIVERSAIRE

5 - 6 - 12 et 13 juin

Quatre soirées exceptionnelles d'un **spectacle qui combine les technologies les plus modernes** : projections en vidéomapping, générateurs de flammes, compositions de lumière, théâtre de lumière, pyrotechnie et musique originale. La création 2015 des Féeries **rendra hommage au Patrimoine Mondial**.



FESTIVAL « LIVES AU PONT » #5

9 et 10 juillet

Événement musical récent mais déjà reconnu, « Lives au Pont » attire depuis 4 ans au pied du monumental ouvrage romain éclairé pour la circonstance, **de grands artistes** de la planète musiques actuelles, Phoenix, Birdy Nam Nam, IAM, Asaf Avidan, Woodkid, Metronomy, Wax Tailor ... Plus de 30.000 spectateurs étaient au rendez-vous en 2014 pour ce festival dont **le décor est l'un des plus beaux au monde**.



SOUS LE PONT, LA PLAGE

Juillet et août

Installation des **équipements de plage** conçus pour la détente au bord de l'eau. Grâce aux « **Rendez-vous à la rivière**, les visiteurs peuvent passer des vacances confortables et des moments inoubliables au pied du sublime monument antique, tout en profitant des joies de la détente en bord de rivière.





Protégez ceux que vous aimez, installez un détecteur de fumée !



→ **1 incendie se déclenche toutes les 2 minutes en France**



→ **80 % des victimes d'incendie** meurent à cause des fumées et non du feu lui-même. En donnant l'alarme, le détecteur de fumée vous permet de réagir au plus vite.



→ Le détecteur vous prévient **dès les premières secondes** parce qu'en cas d'incendie, chaque minute compte.

EN PRATIQUE...

- Les détecteurs de fumée sont vendus dans les magasins de bricolage et les grandes surfaces.
- Ils doivent être conformes à la norme NF EN 14604 (marquage CE).



- Prévoyez un budget de 20 euros en moyenne par détecteur.
- Le détecteur se pose de préférence dans ou près des chambres.
- L'installation est simple et rapide : vous pouvez le poser vous-même.
- Le dispositif doit être fixé en hauteur, idéalement au plafond, à distance des sources de vapeur et des gaz d'échappement (cuisine, salle de bains, garage).

Un détecteur de fumée doit obligatoirement être installé dans chaque logement d'ici le 8 mars 2015.

Lettre de saison Estézargues Printemps 2015

Mémo

ABRAHAM Nettoyages

83 Chemin de la Rascasse
Tél: **06 09 54 90 62**

Bibliothèque municipale

Place de la mairie
Prêt de livres et de DVD

Cave coopérative d'Estézargues

478 route des Grès
Tél: **04 66 57 03 64**

Crèche Halte Garderie

« Galopins, Galopines »

Place de la Mairie
Tél : **04 66 57 11 27**

DANEL Stéphane

Entretien et Plantation
Parcs et Jardins
900 chemin de Notre Dame
Tél: **06 63 61 45 33**

Ecole Maternelle et Primaire

« LE ROBINIER »

Place de la Mairie
Tél : **04 66 57 35 70**

EDP Travaux du Bâtiment

117 chemin de la Fenouillère
Tél: **04 66 01 84 25**

Expert-comptable

Françoise RICOUX
30 rue Basse-Carrière
Tél: **04 66 72 81 94**

Garage MAZZI

105 chemin de la Fenouillère-RN100
Tél: **04 66 37 04 45**

Hôtel-Restaurant ***

« La Fenouillère »

247 chemin de la Fenouillère-RN100
Tél: **04 66 57 03 08**

Infirmiers

Cédric PUIROUX
Isabelle JACQUET
Tél: **09 80 80 30 30**

MEDVED Père et Fils SARL

Tous travaux d'électricité
2 rue du docteur Dibon
Tél: **06 16 33 09 34**

Moulin à huile

« Domaine de Pierredon »

chemin de la Distillerie
Tél: **04 66 04 05 89**

Ostéopathe

Annik DEZEUZE
6 Traverse du Donjon
Tél: **06 46 72 15 42**

Numéro d'URGENCE :

112

Centre Antipoison :

04 91 75 25 25

Enfants Maltraités :

119

Enfants Disparus:

116 000 pour accompagner les familles

Gendarmerie d'Aramon :

04 66 57 03 53

Accueil du public en jour pair à ARAMON
et jour impair à MONTFRIN

Police Intercommunale :

06 37 65 44 27

Violence Conjugale :

3919.

Permanence téléphonique
de « Violence Conjugale
Femmes Info Service »
du lundi au samedi de
8h à 22h, les jours
fériés : 10 h à 20 h.

Assistance Sociale DDSS :

Centre médico-social de Villeneuve les Avignon.
Uniquement sur Rendez-vous au **04 90 25 46 68**

CAF du Gard

321 rue Maurice Schumann
30922 NIMES CEDEX 9
Tel: **0810 25 30 10**

Centre Médico-Psychologique

27, Bd Maréchal Joffre 30300 Beaucaire
Tel : **04 66 59 48 48**. Vous ressentez le besoin de
parler...ou d'un conseil... ? Un accueil infirmier en
permanence, une aide psychologique ou psychia-
trique sur rendez-vous.

CPAM,

Caisse Primaire d'Assurance Maladie : 36 46

DDTM DU GARD

Subdivision de Villeneuve les Avignon
32 Bd De Lattre de Tassigny
30400 Villeneuve les Avignon
Tel : **04 90 15 11 80**

EDF : 2 rue de Verdun—30000 Nîmes

Tel : **0810 030 810**.

En cas de panne : **0 810 333 030**

Pôle Emploi : 39 49

SAUR (eau & assainissement) :

18 av Gabriel Péri
30400 Villeneuve les Avignon
Tel : **0 810 812 676**

Comment calculer sa retraite ?

Simulateur MAREL sur internet
www.marel.fr

Lettre de saison Estézargues Printemps 2015



Mairie d'Estézargues

Tél : 04.66.57.07.80
Fax : 04.66.57.10.80

Courriel :
estezargues.mairie@wanadoo.fr
Site :
www.mairie-estezargues.fr
Tweeter :
[@ESTEZARGUES](https://twitter.com/ESTEZARGUES)

Horaires d'ouverture :

Le lundi :

Fermé au public le matin

14h00 – 18h30

Le mardi :

8h30 – 12h

14h00 – 17h30

Le mercredi :

8h30 – 12h30

Fermé l'après-midi

Le jeudi :

Fermé au public le matin

14h00 – 17h30

Le vendredi :

Fermé au public le matin

14h00 – 17h30

Permanences de Madame le Maire :
Le mardi de 10h à 12h
et le vendredi matin sur rendez-vous.

En cas d'urgence vous pouvez appeler
Madame Martine LAGUERIE, Maire,
au 06 09 81 34 77
ou Monsieur Bernard MAGGI,
1er adjoint au 06-22-48-73-82
ou Monsieur Didier CATUOGNO,
2ème adjoint au 06-15-65-74-28
au

Fermeture de la mairie les
mardi 5 et mercredi 6 mai 2015.

AGENDA

- 8 mai à 11h15 :** Commémoration de la
Victoire du 8 mai 1945
- 30 mai :** Journée sportive Gym To-
nique
- 7 juin :** Vide grenier organisé par
l'APE « Le Robinier »
- 12 juin :** Spectacle Gym Tonique à
SAZE
- 23 juin :** Assemblée Générale Gym
Tonique
- 27 juin :** Fête de l'école
« Le Robinier »
- 1er juillet :** Fête de la crèche « Galopins,
Galopines »



Directeur de publication:
Martine LAGUERIE

Rédaction / Réalisation:
Didier CATUOGNO
Valérie GAUILLARD



Papier recyclé

Photographies : Didier Catuogno

Impressions en mairie: 250 exemplaires